

Dissertation: Titulaire de la souveraineté depuis 1789?

Par **Ciitron-roZ**, le 15/10/2008 à 10:10

Coucou le monde!

Voilà, j'ai un sujet de dissertation qui porte sur la souveraineté [u:2my8bgsf]dans[/u:2my8bgsf] l'Etat:

[b:2my8bgsf][u:2my8bgsf]Quel est le titulaire de la souveraineté en France depuis 1789?[/u:2my8bgsf][b:2my8bgsf]

Et j'aimerais avoir votre avis:

Les représentants (les gouvernants) exercent la souveraineté, mais n'en sont pas les titulaires.

Donc ma problématique serait :

[u:2my8bgsf]Puisque l'exercice de la souveraineté a été délégué à des représentants , à qui appartient son essence?[/u:2my8bgsf]

Mon plan:

[u:2my8bgsf]I-La théorie de la souveraineté populaire[/u:2my8bgsf]

A-Les caractéristiques de la souveraineté populaire

- Titulaire de la souveraineté
- Exercice de la souveraineté

B-Les conséquences de la souveraineté populaire

- Démocratie directe ou semi directe (institution du référendum)
- Electorat-droit
- Mandat impératif

[u:2my8bgsf]II-La théorie de la souveraineté nationale[/u:2my8bgsf]

A-Les caractéristiques de la souveraineté nationale

- Titulaire de la souveraineté
- Exercice de la souveraineté

B-Les conséquences de la souveraineté nationale

- Démocratie représentative
- Electorat fonction

- Mandat représentatif

Mais n'est-ce pas un peu trop facile?
(C'est la reprise du cours pratiquement)
Dois-je reformuler les intitulés de mon plan?

Merci d'avance à ceux qui pourront m'aider...

Par **Morsula**, le **15/10/2008** à **10:47**

Bonjour,

Je pense que si tu reprends ton cours ce n'est pas forcément une mauvaise solution mais il faut habiller/personnaliser un peu ton plan pour que ça fasse pas un simple copié/collé de ton cours et y ajouter tes réflexions personnelles sur le sujet.

Par **Ciitron-roZ**, le **15/10/2008** à **14:44**

Merci beaucoup de ta réponse...
Ca paraissait un peu trop facile, mais après tout pourquoi pas...!

:))

Je vous soumettrai le plan du prof la semaine prochaine normalement Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **15/10/2008** à **14:55**

Il y avait une contrainte forte dans ton sujet : "depuis 1789"...

Par **mm**, le **16/10/2008** à **19:07**

Bonjour Ciitron-roZ

Je pensais traiter le sujet de cette façon.

Je connais pas encore les Titres de mes parties mais je pense faire (I) sur les 2 théories qui s'affrontent sur la question du titulaire de la Souveraineté avec souveraineté populaire et souveraineté nationale.

Un (II) plus sur la chronologie en parlant de l'alternance des 2 théories entre 1789 et 1958 et

donc des titulaires dans un A)

et d'une complémentarité des 2 théories à partir de la constitution de 58 d'ou l'art 3 " la souveraineté nationale appartient au peuple"

et une démocratie représentative dans un B)

Mais tout les documents sont des éléments qui font qu'il est compliqué d'être sur de la tournure a donner.

Je peux complètement me tromper.

Par **Ciitron-roZ**, le **16/10/2008** à **19:24**

:)

Coucou Image not found or type unknown

J'ai moi aussi changer mon plan dans cette optique, car je n'avais finalement pas grand chose à dire dans mes parties A/

Donc ça donnerait ça:

[u:3izvcgob]I- Le titulaire de la souveraineté dans l'Etat selon deux concepts opposés[u:3izvcgob]

A- La théorie de la souveraineté populaire

B- la théorie de la souveraineté nationale

[u:3izvcgob]II- Le titulaire de la souveraineté dans l'Etat selon un compromis entre ces deux concepts[u:3izvcgob]

A- La mise en pratique confuse de ces deux concepts

(Alternance des deux théories)

B- La mise en pratique de ces deux concepts finalement compatibles

(la Vème république avec l'art 3 de la Constitution)

:?

Et je m'en sors un peu mieux Image not found or type unknown

Dur dur le droit quand on sort d'un Bac L !

J'avais l'habitude de thèse/antithèse/synthèse...

Par **mm**, le **16/10/2008** à **19:39**

finalement c'est pareil que toi

:lol:

Image not found or type unknown
après j'hésite encore sur le contenu, il y'a pas mal d'éléments intéressant et ça me fait plus hésiter a les lire.

Après j'hésite sur les titres de mon I et II et je pense que je vais dater mon A et B de mon II pour bien situer et utiliser les mots alternance et complémentarité.

Enfin par contre ton titre du II ça ne regroupe que ton B non ? si tu parles d'un compromis entre les 2. Alors que ton A c'est une alternance des 2 théories?

Par **Ciitron-roZ**, le **16/10/2008** à **20:30**

[quote:110ic8fh]Enfin par contre ton titre du II ça ne regroupe que ton B non ? si tu parles d'un compromis entre les 2. Alors que ton A c'est une alternance des 2 théories?[/quote:110ic8fh]

En effet, le titre de mon II est mal choisi

puisque'il regroupe l'alternance des deux théories (A) et un compromis entre les deux (B)

Je pense que je vais faire:

II- Le titulaire de la souveraineté dans l'Etat, entre alternance et compromis

Ca commence à prendre forme ...

[quote:110ic8fh]je pense que je vais dater mon A et B de mon II pour bien situer et utiliser les mots alternance et complémentarité. [/quote:110ic8fh]

Je pense donc qu'il faudrait faire la césure à partir de 1946. Enfin moi c'est ce que je vais faire

je pense... Image not found or type unknown

Par **Ciitron-roZ**, le **02/11/2008** à **10:59**

:P

Bon ben j'ai eu 10/20 Image not found or type unknown

Voici la correction du prof:

[u:24z0qlnr]Problématique [/u:24z0qlnr]: [b:24z0qlnr][color=darkblue:24z0qlnr]Comment sommes-nous passé de deux souverainetés en échec à une souveraineté combinée?[/color:24z0qlnr]/[b:24z0qlnr]

[u:24z0qlnr]Plan:[/u:24z0qlnr]

[u:24z0qlnr]I-] LA RECHERCHE INFRUCTUEUSE DU SOUVERAIN PAR L'APPLICATION

DOGMATIQUE DES THEORIES CONSTITUTIONNELLES

- A- L'échec de la souveraineté populaire
- B- L'échec de la souveraineté nationale

LA DECOUVERTE PROGRESSIVE DU SOUVERAIN PAR L'APPLICATION CROISEE DES EXPERIENCES CONSTITUTIONNELLES

- A- La démocratisation progressive du droit de suffrage
- B- La combinaison contemporaine des deux types de souveraineté

Par **Katharina**, le **02/11/2008** à **11:09**

:wink:

Merci d'avoir pensé à poster la correction Image not found or type unknown

Ce n'était qu'un premier devoir il ne faut pas te décourager.

Par **x-ray**, le **02/11/2008** à **11:49**

Merci pour le corrigé. En fait, malgré la note, il est rassurant de voir que vous n'étiez pas si loin de la solution. Vous aviez bien vu la symbiose actuelle des deux conceptions...Ce n'est donc pas trop mal parti !

Par **Ciitron-roZ**, le **03/11/2008** à **16:43**

Après cette note, ma note de partiel vient de tomber 8/20 !!
(Le prof a dit que le jour de l'exam ce serait un 5/20)

Est-ce que vous aviez des notes comme celles-ci ?!

C'est pas faute d'apprendre mes cours,
ce qu'il me manque c'est la méthode...
Je m'accroche...

Mais l'exam approche, et j'ai l'impression de régresser !!!

:P

Je pense bien que je ferais partie des 80% qui n'auront pas leur année Image not found or type unknown

Y'a t-il des témoignages de personnes qui étaient en galère,
mais qui ont réussi, que ça me redonne du courage ^^ !

C'est quoi qu'il faut: un déclic? de l'entraînement? redoubler son année?

J'suis en pleine désillusion, moi qui avait des facilités au lycée !

Par **Ishou**, le **03/11/2008** à **17:05**

[quote="Citron-roZ":p976cfjr]Après cette note, ma note de partiel vient de tomber 8/20 !!
(Le prof a dit que le jour de l'exam ce serait un 5/20)

Est-ce que vous aviez des notes comme celles-ci ?!

C'est pas faute d'apprendre mes cours,
ce qu'il me manque c'est la méthode...

Je m'accroche...

Mais l'exam approche, et j'ai l'impression de régresser !!! :P

Je pense bien que je ferais partie des 80% qui n'auront pas leur année Image not found or type unknown

Y'a t-il des témoignages de personnes qui étaient en galère,
mais qui ont réussi, que ça me redonne du courage ^^ !

C'est quoi qu'il faut: un déclic? de l'entraînement? redoubler son année?

J'suis en pleine désillusion, moi qui avait des facilités au lycée ![/quote:p976cfjr]

Ben le truc, c'est que ça suffit pas d'apprendre par coeur, faut encore réfléchir.
Comme le disait notre "célèbre" prof de droit civil avec cynisme, la 1ère année, ça sert à éliminer les bêtes et la 2ème à éliminer les paresseux.

Par **mathou**, le **03/11/2008** à **17:55**

Je pense que c'est un problème de réflexion. Je viens aussi de la section littéraire et je n'ai eu aucun problème particulier (j'avais en général 14 en constit').

Ce qui te bloque, c'est peut-être le moment où tu es dans le travail préalable. Quand tu confrontes les idées, tu ne vas peut-être pas jusqu'au bout pour trouver une problématique et tu t'arrêtes à la première qui te passe sous les yeux ? Tu as peut-être du mal à trouver une problématique dynamique, qui bouge.

Par exemple ton premier plan était très figé, il faisait exposé. Il n'y avait aucun questionnement ressortant des intitulés, et on ne sentait pas la problématique dans ton devoir : on n'aurait pas pu deviner ton sujet ni l'évolution (" depuis 1789 "). Ca ressemblait à un plan " I - Charles, II - de Gaule ".

Donc peut-être qu'il te manque de l'entraînement dans la formulation de la problématique. Tu peux essayer de lire des annales corrigées en droit constit' à la BU pour voir en pratique ce

que ça donne, ce sera un bon entraînement.

Dans tous les cas, ça ne veut pas dire qu'à cause d'une matière tu devras redoubler. Tu as le temps de t'améliorer.

Par **x-ray**, le **04/11/2008** à **20:08**

:oops:

Je rejoins assez Mathou (comme toujours Image not found). Et j'ajouterai une remarque complémentaire style "j'enforce une porte ouverte" !

Il faut LIRE, ANALYSER et COMPRENDRE le sujet.

Sur ton plan initial, on voit bien que tu n'as retenu qu'un mot dans le sujet : "Souveraineté". Je t'imagine bien discuter avec tes potes (potesses) : "Ah tiens, nous, notre chargé de TD nous a donné un sujet sur la souveraineté"...

Mais en fait, ton sujet, il portait sur autre chose :

1) C'est une question : ça appelle une réponse. Généralement, cette réponse va apparaître dans la structure du devoir autant que dans le fond.

Donc, on ne traite pas tout à fait de la même manière un sujet du type : "quel est le titulaire de la souveraineté en France" qu'un sujet intitulé "la souveraineté en France"

2) Il y a des mots clefs : titulaire, souveraineté. A la limite, après avoir lu trois fois le sujet, souligne les. c'est ce qui délimite le sujet. Ici, si on regarde ton premier plan, on voit "théorie" dans les deux titres. Est-ce que ce terme apparait dans ton sujet ? Non. Donc, déjà, on peut se demander si tu as bien compris ton sujet en ne lisant que le I et le II. Si tu regarde le corrigé, tu t'aperçois que le prof oppose théorie et réalité...

3) Il y a des bornes dans un sujet (ou pas). Ici, tu as de la chance, car le sujet est borné spatialement (: la France) et temporellement (depuis 1789). Elle ne sont pas là pour faire joli. "Le titulaire de la souveraineté en France de 1789 au Consulat", ce n'est pas la même chose que "le titulaire de la souveraineté sous la Ve République" ou que "le titulaire de la souveraineté en Indonésie". Ces bornes vont orienter les idées à retenir, et celles à rejeter.

Apprendre son cours n'est pas une fin en soi. Le recracher encore moins. Il peut y avoir des sujets totalement transversaux, qui couvriront plusieurs chapitres. Dans ce cas, on ne peut pas se retrancher derrière cette méthode rassurante, mais qui ne correspond pas à ce que l'on attend de toi. Pour reprendre ton sujet, tu ne t'es accrochée qu'à un mot, donc tu ne t'es référée qu'à un chapitre...Or, il nécessitait d'aller voir dans la théorie de la souveraineté, mais aussi dans l'histoire constitutionnelle...

Pour te préparer à la dissert, le mieux est de faire des fiches transversales : tu prends tout ton cours et tu cherches par exemple tout ce qui concerne le législatif de 1789 à nos jours (par exemple). Puis ensuite, tu te poses des questions : y-a-t-il des constantes, des ruptures, des lignes de force...Et enfin, achètes-toi (ou emprunte) un manuel d'exercice de droit constit. Prends les sujets, et fais des plans AVANT de lire les corrigés.

Bon courage, et rien n'est perdu.

Par **Ciitron-roZ**, le **20/11/2008** à **14:15**

:))

Merci pour ces conseils Image not found or type unknown

J'espère que j'arriverai à les mettre en application le jour de l'exam...
(Qui approche à grand pas)

Merci à tous en tout cas!

Par **eddycoolmec**, le **24/11/2008** à **14:55**

bonjour j'ai aussi une dissertation à faire ms moi mon sujet est juste " la souveraineté" et je trouve que ce sujet est trop large!
je pensais à faire la distinction entre la souveraineté nationale et populaire dans mon grand I) et ensuite dans un grand II) à parler des démocraties représentative et directe

mais je suis pas sûr que cela suffise ??
de plus je trouve pas de problématique